

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidence

Mme Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

Mme Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Mme Daphney Colin

*Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles*

Mme Nathalie Goulet

*Arrondissement d'Ahuntsic-
Cartierville*

M. Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Mme Micheline Rouleau

Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet

*Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension*

Mme Stéphanie Valenzuela

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce*

Le 16 mai 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE228848001

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Orange Traffic Inc. (4 950 673,15 \$, taxes et contingences incluses - Lots 1, 8, 11, 13), Électroméga Ltée (1 464 023,62 \$, taxes et contingences incluses - Lots 2,9), Tacel Ltée (207 497,86 \$, taxes et contingences incluses - Lot 3), Métal pole lite Inc. (503 292,67 \$, taxes et contingences incluses - Lots 7,14) et Transelec/Common Inc. (1 361 470,14 \$ taxes et contingences incluses - Lot 4), pour la fourniture d'équipements de feux de circulation, pour une durée de 24 mois - Montant estimé des ententes : 8 486 957,44 \$, taxes incluses (contrat : 7 072 464,53 \$ + contingences : 1 414 492,91 \$) - Appel d'offres public 21-19057 - 7 soumissionnaires

ORIGINAL SIGNÉ

Valérie Patreau
Vice-présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Élisabeth Rivest
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE228848001

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Orange Trafic Inc. (4 950 673,15 \$, taxes et contingences incluses - Lots 1, 8, 11, 13), Électroméga Ltée (1 464 023,62 \$, taxes et contingences incluses - Lots 2,9), Tacel Ltée (207 497,86 \$, taxes et contingences incluses - Lot 3), Métal pole lite Inc. (503 292,67 \$, taxes et contingences incluses - Lots 7,14) et Transelec/Common Inc. (1 361 470,14 \$ taxes et contingences incluses - Lot 4), pour la fourniture d'équipements de feux de circulation, pour une durée de 24 mois - Montant estimé des ententes : 8 486 957,44 \$, taxes incluses (contrat : 7 072 464,53 \$ + contingences : 1 414 492,91 \$) - Appel d'offres public 21-19057 - 7 soumissionnaires

À sa séance du 20 avril 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel:
- une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (lot 1).*

Le 4 mai 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Mentionnons que la CEC est entièrement virtuelle depuis mars 2020 en raison de la pandémie.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'urbanisme et de la mobilité ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué la stratégie d'approvisionnement qui vise à maintenir un inventaire de différents feux de circulation pour répondre aux besoins de la Ville en la matière. Cette approche d'ententes-cadres subdivisées en lots permet de réduire les délais, lors de travaux de mise à niveau des feux de circulation, en plus d'obtenir des prix unitaires plus compétitifs. Il est à noter que seul le lot 1 est soumis à la Commission pour examen. Ce lot regroupe les têtes de feux

véhiculaires soit les feux 3 couleurs, les feux chandelles pour les autobus et les feux spécialisés pour les vélos.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 51 jours. Les 7 preneurs du cahier des charges ont déposé une soumission pour l'un ou l'autre lot, mais une seule soumission a été reçue pour le lot 1. Il est à noter que 3 addendas mineurs ont été émis au cours de l'appel d'offres.

Le Service a indiqué qu'un écart de 5,8% était constaté avec l'évaluation de référence.

Les Commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur:

- La clause de non-pénalité au fournisseur, lors de la première commande de la Ville;
- Les stratégies d'approvisionnement retenues pour les 3 lots qui n'ont pas été adjudiquées;
- Le rôle de la Ville dans l'installation et le maintien des têtes de feux sonores, la Ville procédant sur la base des recommandations faites par les instituts de réadaptation, experts pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens;
- La capacité de l'adjudicataire à remplir ses obligations contractuelles pour répondre aux besoins de la Ville.

Les explications ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel:
- une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres (lot 1).*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE228848001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.